



Le Général Boulanger et le fantasma du coup d'État

Jean Garrigues

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2009/2 n° 12 , PAGES 43 À 48
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1768-6520

DOI 10.3917/parl.012.0043

Date de mise en ligne : 01/01/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements1-2009-2-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le Général Boulanger et le fantasme du coup d'État

Jean Garrigues

Professeur à l'Université d'Orléans

Savoirs et pouvoirs de l'Antiquité à nos jours (EA3272)

igarrigues59@wanadoo.fr

À trois reprises dans sa brève aventure politique, le général Boulanger a eu la possibilité d'accéder au pouvoir par la force. À aucun moment il n'a cédé à la tentation, en dépit des pressions exercées par ses fidèles et des opportunités réelles qui se présentaient à lui. Lui que ses adversaires républicains désignaient comme un apprenti dictateur s'est comporté comme un légaliste. Certains y ont vu l'aveu de faiblesse d'un général d'opérette, préoccupé de ses secrets d'alcôve plus que du destin du pays. Pourtant, si l'on examine le discours politique et les convictions qui étaient les siennes, le refus du coup d'État nous apparaît plus cohérent qu'incompréhensible. En revanche, il est très intéressant

d'observer à quel point ce fantasme a pesé sur le moment boulangiste puis alimenté, pendant plusieurs décennies, les réflexions et les analyses de la droite nationaliste.

Trois opportunités

La première opportunité se situe le 1^{er} décembre 1887, au cœur du scandale des décorations, alors que le chef de l'État Jules Grévy, personnellement éclaboussé par le scandale, est en passe de donner sa démission. Ce jour-là, au lendemain des “nuits historiques” qui ont vu Boulanger rencontrer tout à tour les chefs de l'opposition radicale et les monarchistes, une grande manifestation des socialistes et des ligueurs de Déroulède menace la Chambre aux cris de « Ah ! ça ira, ça ira, Les députés à la lanterne / Ah ! ça ira, ça ira, / Les députés on les pendra ! » Sur les boulevards circulent les livrets de chansons aux titres explicites, telle que « Allons, Jules ! Faut vider les lieux », ou « Boulanger généralissime ». Le préfet de police de l'époque, Louis Andrieux, affirme qu'on lui a proposé aux petites heures du 1^{er} décembre de former « un ministère de coup d'État » avec le général Boulanger, mais qu'il s'y est refusé¹.

Son successeur Louis Lépine se retrouve dans une situation comparable quatre mois plus tard, le 19 avril 1888, une autre de ces “journées” boulangistes qui voit les partisans du général menacer le Palais-Bourbon. « Si, arrivé là, Boulanger s'était dressé dans sa voiture et avait, du chapeau, invité la foule à le suivre, j'étais balayé et la chambre envahie », écrit Lépine². Pour marquer son arrivée triomphale à la Chambre des députés, à la suite de sa victoire à l'élection partielle du Nord, le Général Revanche vient de parader de l'Opéra à la Concorde dans un landau découvert, tiré par deux alezans superbes ornés de cocardes et d'œillets rouges (ses emblèmes), conduits par un cocher en livrée étincelante, au milieu d'une foule de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers d'admirateurs. On lui a jeté des brassées de roses et d'œillets rouges, en chantant les refrains de la boulangerie et en criant « Vive Boulanger ! Vive la République ! » La ferveur est telle qu'à plusieurs reprises des admirateurs manquent de se faire écraser par les chevaux. Et pourtant Boulanger vient tout simplement s'asseoir sur son banc de député, sans dire un mot de toute la séance. Ce jour-là, pour la deuxième fois, il recule devant le coup de force.

La menace est encore plus prégnante au soir du 27 janvier 1889, alors qu'il vient de remporter triomphalement l'élection partielle de la

¹ *À travers la République, Mémoires*, Payot, 1926.

² *Mes Souvenirs*, Paris, 1929.

Seine, dont les républicains de gouvernement avaient fait un test décisif. Autour du restaurant Durand, où le général et son état-major sont venus attendre les résultats, une foule d'admirateurs et de curieux s'est massée, au point que le patron a été obligé de fermer la devanture de fer afin d'empêcher l'invasion. Lorsque Boulanger paraît au balcon pour annoncer la victoire, c'est écrit Barrès, « un frémissement nerveux » qui exalte « tout le Paris romanesque, cette foule immense de curieux, d'imaginatifs et de mécontents... » Devant les locaux de *L'Intransigeant*, la place Montmartre est noire de monde, de même que devant *La Presse*, où Laguerre proclame les résultats, salués par des applaudissements. Les rapports de police dénombrent plus de 30 000 fidèles venus clamer leur satisfaction. Charles de Freycinet, alors ministre de la Guerre, confie dans ses *Souvenirs* : « S'il s'était porté sur l'Élysée à la tête de la Ligue des patriotes et suivi du flot de ses partisans, qui peut bien dire qu'il n'eût pas balayé les obstacles ? »

Un fantasme orchestré

Si l'on en croit la propagande anti-boulangiste, c'est le courage qui a manqué au général, mais son ambition est celle d'un César. « Cet homme n'écrit pas une ligne qui ne soit copiée dans les proclamations et circulaires de Napoléon III », accuse Joseph Reinach dans les colonnes de la *République Française* du 29 mars 1888. « C'est la triste aventure de décembre qui recommence [...] Si nous laissons faire, ce sera le même crime, le même gouvernement, les mêmes hontes », renchérit le comité des étudiants antiboulangistes³.

Boulanger s'en est pourtant défendu à maintes reprises, et notamment lors d'un grand discours prononcé à Nevers à l'occasion du 2 décembre 1888. Condamnant Louis-Napoléon, qui a enlevé au peuple français « ses libertés les plus essentielles et les plus chères, pour le livrer à l'arbitraire des fonctionnaires », et qui a restauré « le droit monarchique dans ce pays où, depuis un siècle, pas un fils ne succède à son père », il conclut : « si nous recommençons notre histoire, ce n'est pas pour en revenir en 1851, mais bien à 1789. »

Mais le soupçon du coup d'État est récurrent chez les républicains, entretenu par les articles de certains alliés encombrants du général, tel le bonapartiste Paul de Cassagnac : « Par un retour des mêmes circonstances, des mêmes espérances, des mêmes dangers sociaux, le 2 décembre, après quarante années bientôt, apparaît comme une date bénie et dont le retour est salué, chaque année, par cette interrogation fiévreuse et impatiente du pays qui résume ses espérances : “Oh ! Si

³ *Le National*, 26 avril 1888.

c'était pour aujourd'hui!"⁴ C'est pourquoi, à quelques jours de l'élection parisienne du 27 janvier 1889, l'ancien président du Conseil Jules Simon publie une brochure intitulée *Souviens-toi du Deux-Décembre*, et qui relie explicitement les projets de Boulanger à l'exemple de Napoléon III : « Avant le coup d'État du 2 Décembre, on disait : "Pourquoi craindre Louis-Napoléon ? C'est un homme nul. Il peut arriver ; il ne pourra pas rester [...]" Après le coup d'État, la lumière se fit en un clin d'œil, comme par miracle. On comprit qu'il avait joué ses protecteurs ». Interrogé dans le grand quotidien *Le Temps*, il « supplie son pays de se garder de la dictature », et les Français « d'avoir présents à l'esprit les événements qui ont précédé le 2 décembre 1851 » car, à ses yeux, « bien des analogies » existent « entre les deux époques. » Les affiches du candidat républicain Édouard Jacques, opposé au général, ont même présenté un tableau comparatif de « ce que disait Bonaparte avant le coup d'État de 1851 » et de « ce que dit maintenant Monsieur Boulanger. » Et alors même qu'au lendemain de l'élection du 27 janvier Boulanger se refuse au coup de force, la presse républicaine commente sa victoire comme la préparation d'un coup d'État. « J'ai vu l'homme qui fera le coup d'État. Il s'appelle Boulanger... », écrit Octave Mirbeau dans *Le Figaro* du 5 février. *La Justice* de Clemenceau compare, dans son édition du 29 janvier 1889, le plébiscite parisien à celui du 10 décembre 1848, « quand les masses ardentes de la grande ville votèrent pour l'aristocratie du lendemain avec l'armée noire des soutanes ». La victoire de Boulanger est ainsi présentée comme la première étape légale d'un futur coup d'État, car « l'empire plébiscitaire [est] dissimulé derrière le prétendu parti national. », selon *Le Temps* du 29 janvier. « Est-ce par la légalité que M. Boulanger peut arriver au pouvoir ?... Non ! Il a besoin d'un coup de main », affirme *Le Paris* du 12 février.

L'accusation relève du fantasme, la stratégie de Boulanger étant explicitement tournée vers la préparation des élections générales de septembre 1889. Mais cette imputation fantasmagorique permet d'alimenter la thèse du complot boulangiste contre la République, une thèse qui permettra d'aboutir dans un premier temps à l'exil du général puis à sa condamnation en Haute Cour de Justice, en août 1889, sur les bases d'un dossier à charge instrumentalisé par le procureur Quesnay de Beaurepaire comme par la propagande gouvernementale. À défaut d'un véritable coup d'État du 27 janvier 1889, on a fabriqué un complot imaginaire qui a profondément discrédité l'image républicaine du général Boulanger.

⁴ *L'Autorité*, 3 décembre 1888.

Une nostalgie récurrente

L'aventure boulangiste nous enseigne que le prestige, le charisme et la popularité du sauveur providentiel ne suffisent pas à assurer son avènement. Il faut d'abord et avant tout une volonté bien arrêtée de parvenir au pouvoir, que ce soit par le coup de force bonapartiste ou par le processus politique républicain. « Le malheur fut que... l'héroïque soldat n'eut pas tout l'esprit de décision et d'initiative indispensable aux luttes politiques. L'erreur de ce bon Français fut se laisser prendre par nous sans s'être par avance résolu à se donner tout entier », expliquera Déroulède devant les jurés de la Seine, le 29 juin 1899, lors de sa comparution pour le putsch manqué de février⁵. Pour Arthur Meyer, déçu par le boulangisme, « c'est du bonapartisme qui ne réussit pas », parce que « Boulanger n'était un Bonaparte que dans l'idée populaire », « un Bonaparte idéal »⁶. Dans son *Enquête sur la Monarchie*, Charles Maurras se dit persuadé que le soir du 27 janvier, « police, armée et peuple se préparaient à escorter faubourg Saint-Honoré l'élu de Paris. » mais qu'il lui a manqué la « décision », « l'élément moral »⁷. On retrouve cette conviction sous la plume de Léon Daudet, trente ans plus tard : « Au plus fort du mascaret [...] il eût suffi au vainqueur [...] de se diriger à pied, entouré de ses amis, vers l'Élysée, pour emporter tout, renverser le régime et porter le titre qui lui aurait plu. Mais il ne pensait qu'à jouir de son prestige, des clameurs passionnées de la foule géante, et aller le plus tôt possible coucher avec sa maîtresse. »⁸ Au lendemain du 6 février 1934, Daudet reproche d'ailleurs au colonel de La Rocque, qu'il surnomme « Gardavou », d'avoir lui aussi empêché ses Croix de Feu de marcher sur la Chambre, en l'accusant de redouter la Haute Cour⁹. Pour la tradition nationaliste, c'est donc avant tout le courage qui manqué à Boulanger.

Mais Charles Maurras reconnaît aussi que ce « républicain de vieille roche » n'avait pas de raison politique de franchir le Rubicon¹⁰. Il lui manquait le sentiment de l'urgence, de l'impérieuse nécessité de la « guérison française », exaltée par Paul Déroulède. Cela dit, lorsque le chef de la Ligue des Patriotes essaie lui-même de passer à l'action, en février 1899, le résultat n'est guère probant. Le bonapartiste Paul de Cassagnac s'amuse de cette « enfantine parodie des tentatives de

⁵ Publication du *Drapeau*, 1899, p. 4.

⁶ *Ce que mes yeux ont vu*, Paris, 1912, p. 98.

⁷ Paris, 1900, rééd. 1986, p. 558.

⁸ *Panorama de la IIIe République*, NRF, 1936, p. 76.

⁹ Jacques Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien*, Fayard, 1996, p. 35.

¹⁰ *L'Action Française*, 4 février 1914.

[Recherche]

Strasbourg et de Boulogne »¹¹. Célébrant le demi-siècle du coup d'État du 2 décembre, qui selon lui avait permis à Louis-Napoléon « de sauver le pays », Cassagnac estime néanmoins « que, de droite ou de gauche, se lèvera, tôt ou tard, le libérateur qui brisera les fers de cette légalité abominable, détestable, qui nous enchaîne et qui nous rend esclaves »¹². Et l'on sait que dans l'extrême droite française, le fantôme du coup d'État aura longtemps la vie dure.

¹¹ *L'Autorité*, 26 février 1899.

¹² *L'Autorité*, 3 décembre 1901.